



Fermeture d une société

Par **Suzon.2021**, le **01/06/2024** à **20:21**

Bonjour,

En 2021 j avais une SAS(détenue par une SARL) Le bailleur a vendu ses murs en février 2022 et dans cette opération la SAS locataire a été indemnisée . Son activité a donc cessée et une procédure de liquidation de la société a été entamée , et les fonds de la SAS remontés sur la SARL.

En août 2022, honoraires du cabinet comptable pour " liquidation au 31.08.2022 : 2500e ttc

Mai 2024 je reçois une facture pour "dissolution sans liquidation de la SAS" montant 2700ttc

Et en parallèle, une facture de 3600ttc adressée à la SARL pour restructuration du groupe et acquisition d actions de la SAS

Est ce possible ? On peut dissoudre une société après une liquidation ?

En quoi la SARL (société mère) est restructurée ? Elle n à juste plus de société fille

Et pourquoi une acquisition d actions d une société filiale alors que je pensais , par définition, que la SARL était propriétaire de la SAS

Dans l'attente de vous lire

Avec mes remerciements